

**De :** Marie-Laure ORJOLLET <mlorjollet@gmail.com>

**Envoyé :** vendredi 21 novembre 2025 14:45

**À :** Commissaire Enquêteur PLU <commissaire\_enquêteur\_PLU@trept.fr>

**Objet :** Révision PLU - Demande mise en terrain constructible Monsieur le Commissaire-Enquêteur,

Je vous ai rencontré en mairie de Trept le samedi 25 octobre 2025 et vous remercie pour vos renseignements.

Je confirme ma demande de mise en terrain constructible des quatre parcelles suivantes sur Trept :

- Lieu dit : La Gorge et Chanaz

Section : C Parcellle : 0239

Les parcelles adjacentes à cette parcelle ainsi que les parcelles en face sont construites et habitées

- Lieu dit : Les contamines

Section : C Parcellle : 0120

Les parcelles adjacentes à cette parcelle ainsi que les parcelles en face sont construites et habitées

- Lieu dit : Etang de Fenières

Section : C Parcellles : 0437 et 0698

Ces parcelles sont en zone A simple et un Hangar de 100 m2 existe sur la parcelle 698

Demande de mise en terrain constructible de 2000 m2 autour du hangar

- Lieu dit : Les contamines

Section : C Parcellle : 0092

Je vous remercie d'étudier mes demandes avec attention et souhaite obtenir un avis favorable.

Cordialement,

Mme ORJOLLET Marie-Laure

779 Chemin du Moulin

38460 TREPT